



**Fédération
Syndicale
Unitaire**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Affaire Roland Veillet : le sur-place du ministre

Le communiqué publié par le ministère ne correspond en rien aux demandes formulées par la FSU et n'est pas de nature à régler le problème. Il ignore l'avis de la Commission du Recours du Conseil Supérieur de la Fonction Publique et propose de nouveau une solution très proche de celle que Roland Veillet a déjà refusée.

Après de multiples tergiversations qui ont fait courir un risque grave pour la santé de Roland Veillet, le ministère fait du sur-place. La FSU et le SNES continuent de dénoncer la tentative d'internement administratif dans des conditions mal éclaircies. Alors qu'on aurait pu s'honorer en proposant une véritable sortie de crise, le ministre a choisi la politique de l'autruche, laissant le problème entier.

La FSU continue d'exiger la levée de la sanction qui frappe Roland Veillet, conformément à l'avis du CSFPE. Elle continuera à soutenir sa lutte dans cet objectif.

Paris, le 22 février 2007